

**32^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 17 NOVEMBRE 2015 – 19 h
École La Villa des Amis (Tracadie Beach)**

PROCÈS-VERBAL

- 1. Ouverture de la séance et appel nominal**
- 2. Vérification du quorum et des absences**

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Rioux, Gérard Robichaud, Richard Gallant,
Mario Pelletier, Anne-Marie Gammon, Marie-France Maltais,
Chantal Richardson, , Marcel Basque Carl Landry-Berthelot

Directeur général : Pierre Lavoie

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

ABSENCES : Roger Boudreau

Le président souhaite la bienvenue à l'assistance et demande quelques minutes de recueillement à tous, par solidarité aux attentats survenus à Paris le 13 novembre dernier. Il déplore l'augmentation du taux de violence dans le monde et souhaite que par le biais de l'éducation l'on puisse remédier à ce fléau.

Les membres autour de la table sont invités à se présenter à tour de rôle.

- 3. Adoption de l'ordre du jour**

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 17 novembre 2015

MOTION 243, RÉOLUTION 32-3.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé de la conseillère Gammon

QUE soit accepté, tel que proposé, l'ordre du jour de la réunion publique du 17 novembre 2015.

Adoptée

- 4. Présentation au CED**

4.1 Présentation du Conseil des élèves de l'école La Passerelle

La direction souhaite la bienvenue à son école aux membres du Conseil. Elle cède la parole au conseil des élèves qui se présentent à tour de rôle et nous invitent à visionner un montage vidéo sur la célébration pédagogique qui avait eu lieu en juin dernier à leur école.

Ce visionnement est suivi d'une présentation de l'élève Anissa Maude Martin accompagnée de sa guitare qui, à l'occasion de l'ouverture officielle de la 26^e édition de la SPFF¹, avait impressionné le public en interprétant l'une de ses compositions.

Le président remercie et félicite les élèves de l'école. Il leur rappelle la chance qu'ils ont de grandir et de vivre des réussites éducatives dans une belle école dynamique telle La Villa des Amis.

¹ Semaine provinciale de la fierté française

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2015

MOTION 244, RÉOLUTION 32-5.0

La conseillère Maltais propose

Appuyée du conseiller Basque

QUE soit accepté, tel que modifié, le procès-verbal de la réunion publique du 20 octobre 2015.

La conseillère Richardson informe qu'au point 4.1 on devrait y lire : l'école La Passerelle et non l'école La Source

Adoptée

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2015

Sans objet

7. Correspondance

7.1 **Accusé de réception –ministre Serge Rousselle plan de dépenses du DSFNE 2015-2016**

Le président explique brièvement la teneur de cette correspondance.

7.2 **Lettre sous-ministre Gérald Richard – seuils déclencheurs d'une étude de viabilité d'un école**

Le président informe l'assemblée du contenu de cette lettre. Des discussions s'ensuivent. Les membres du Conseil questionnent principalement l'élément de la politique 409 en lien avec le seuil maximal du taux d'occupation fixé à 30 %, ce point sera reporté en réunion de travail. On fait mention également des incidences qu'ont les fermetures d'écoles situées en milieux ruraux. Une invitation sera lancée au ministre Serge Rousselle à venir rencontrer le Conseil d'éducation pour discuter de ce dossier qui nous touche particulièrement.

7.3 **ACELF – Nouveauté –fascicule no10 Les compétences culturelles, interculturelles et transculturelles**

On informe le Conseil que l'ACELF² produit du matériel riche en pédagogie qui touche l'immigration, plus spécifiquement en lien avec la construction identitaire.

8. Politiques du CÉD

8.1 Révision de la politique 1.1 « Style de gouverne »

MOTION 245, RÉOLUTION 32-8.1

La conseillère Gammon propose

Appuyée du conseiller Pelletier

QUE soit adopté, tel que présenté, l'ajout d'une annexe A – formulaire d'évaluation des politiques du CED au point 1.1.6 de la politique 1.1 « Style de gouverne ».

Adoptée

On entame des discussions sur la procédure à suivre pour l'évaluation des politiques du Conseil et l'utilisation du formulaire. Puisque ce point n'a pas été discuté au préalable, ce point sera reporté au comité des politiques qui se penchera sur le procédé et en fera part au Conseil pour approbation.

8.2 Révision de la politique 1.2 « Description des fonctions du Conseil »

MOTION 246, RÉOLUTION 32-8.2

La conseillère Gammon propose

Appuyée du conseiller Gallant

QUE soit adoptée, telle que présentée, la modification à la politique 1.5 « Principes et mandats des comités du Conseil » au point 1.5.6.6 on devrait lire : le comité aménagement scolaire en remplacement du comité des infrastructures.

Adoptée

9. Rapports

9.1 Rapports des comités

9.1.1 Comité des finances

9.1.1.1 Budget du CED en date du 30 septembre 2015

Le président du comité informe que ce rapport indique un solde de 37 899 \$. Il manque à venir les fonds

²Association canadienne d'éducation de langue française

remboursés pour les consultations, donc le budget devrait se clôturer avec un solde positif à la fin de l'année financière.

9.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE en date du 30 septembre 2015

MOTION 247, RÉOLUTION 32-9.1.1.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé de la conseillère Richardson

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE en date du 30 septembre 2015, reflétant un déficit de 194 766 \$.

Adoptée

9.1.2 Comité du milieu d'apprentissage sain et optimal

9.1.2.1 Demande d'une parcelle du terrain situé au nord de la Polyvalente Louis-Mailloux

Le président du comité explique brièvement en quoi consiste cette demande. Il s'agit d'une parcelle du terrain non utilisée par l'école et pour lequel on n'entrevoit pas d'utilisation future.

MOTION 248, RÉOLUTION 32-9.1.2.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé du conseiller Basque

QU'UNE parcelle du terrain situé au nord de la Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet soit déclarée comme bien excédentaire en vertu de la politique 403.

Adoptée

9.1.3 Autres

Sans objet

9.2 Rapport du président

Le président mentionne qu'une copie de ce rapport a été remis aux membres du Conseil qui ont pu prendre connaissance du contenu. Dans un premier temps, il fait une mise à jour de l'évolution du dossier sur les consultations pour les études de viabilité. Il mentionne également la participation des membres du Conseil au congrès et l'AGA de la FNCSF qui s'est tenu à Saint-Jean de Terre-Neuve du 29 au 31 octobre dernier.

Deuxièmement, il informe l'assemblée de la tenue du gala de reconnaissance pour le personnel du District qui a eu lieu le 4 novembre dernier. Des commentaires positifs sont émis sur l'organisation et l'excellente animation offerte par le directeur des services administratifs et financiers lors de ce gala. On profite également de l'occasion pour féliciter les organisateurs de cet événement qui se sont surpassés encore une fois.

9.3 Rapport de la direction générale

9.3.1 Plan – nouvelle école régionale Restigouche-Centre

Le directeur général informe que le plan a été reçu depuis peu et a été présenté au Conseil. Celui-ci sera également présenté au CPAÉ et aux directions des écoles. Il ajoute que ce projet prend vie graduellement et soulève l'enthousiasme auprès du personnel et des parents.

9.3.2 Forum sur la petite enfance - Alnwick

Le directeur général informe l'assemblée de la tenue de ce forum qui se tiendra le 26 novembre prochain au Centre scolaire communautaire La Fontaine de Néguaq. Cette journée d'orientation va permettre à différents partenaires autour d'une même table à trouver des stratégies communes pour le secteur de la petite enfance.

9.4 Rapport de la FCENB

9.4.1 Rapport de la FCENB

Le conseiller Gallant mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière réunion. Toutefois, la prochaine rencontre du CA est prévue les 4 et 5 décembre à Moncton.

9.4.2 Lettre de la FCENB – rémunération des CED

Le président explique en quoi consiste cette correspondance.

MOTION 249, RÉOLUTION 32-9.4.2

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé du conseiller Gallant

QU'UNE lettre soit envoyée à la FCENB en réponse à leur demande du 30 juillet 2015 dans le dossier de la rémunération des conseillères et conseillers d'éducation, dans laquelle le CEDSFNE lui fera part de son accord aux modifications proposées dans ladite lettre, afin de majorer la rémunération actuelle.

Adoptée

9.5 Congrès de la FNCSF –Saint-Jean deTerre-Neuve

Le président demande aux membres du Conseil s'ils ont des points ou commentaires à ajouter sur cet événement. Quelques conseillers nous font part de leurs commentaires dont entre autres : la belle participation des membres, le départ du président M. Robert Maddix remplacé par Mme Mélinda Chartrand, la conférence de M. Jean-Claude Mahé, « L'arrêt Mahé... 25 ans plus tard ».

9.6 Forum provincial sur l'éducation – 28 novembre 2015

Le président donne quelques détails sur les points qui seront discutés lors de ce 29^e forum :

- Renvoi à la cour d'appel pour le transport scolaire
- Le secteur de la petite enfance
- Plan de 10 ans en éducation et rapport du comité de travail sur les journées de tempête
- Évaluations provinciales
- Études de viabilité

On déplore l'ambiguïté existante sur l'appropriation de dossier, c'est-à-dire la perception de certains dossiers de qui en est le détenteur, la FCENB ou encore le ministère lors de rencontres.

10. Vérification des politiques du Conseil

10.1 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.1 Politique 1.2 « Description des fonctions du CED»

Le conseiller Gallant passe en revue la politique 1.2 et déplore l'absence d'éléments au point 1.2.1 Le lien entre le district scolaire et la communauté. On suggère de déposer cette politique au comité des politiques qui verra à définir des éléments pour cet énoncé.

MOTION 250, RÉOLUTION 32-10.1.1

Le conseiller Gallant propose

Appuyé de la conseillère Gammon

QUE soit déposée au comité des politiques, la politique 1.2 « Description des fonctions du CED » pour passer en revue l'article 1.2.1 Le lien entre le district scolaire et la communauté, afin d'énumérer des éléments qui contribue à l'atteinte de cet objectif.

Adoptée

10.1.2 Politique 2.4 « Délégation à la direction générale »

Le conseiller Gallant mentionne que cette politique est très claire et définit bien le rôle que joue le Conseil en dictant les limites de la direction générale par l'entremise de ces politiques.

10.2 Rapport de vérification de la politique 3.6 « Communication et appui au CED»

Le directeur général présente son rapport de vérification en précisant davantage les évidences énoncées dans ce rapport. Il mentionne la pertinence de définir la périodicité sur laquelle on pourrait se référer pour la présentation des rapports de vérification à venir. On réfère cette tâche au comité des politiques.

MOTION 251, RÉOLUTION 32-10.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit approuvé comme raisonnable le rapport de vérification de la politique 3.6 « Communication et appui au CED » présenté par la direction générale.

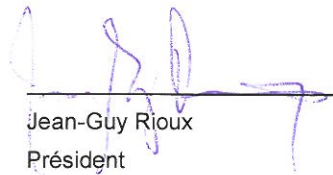
Adoptée

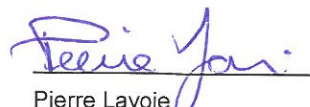
11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Le président invite le public à prendre la parole. Aucun commentaire ou question n'est émis.

12. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 40



Jean-Guy Rioux
Président

Pierre Lavoie
Directeur général et secrétaire du Conseil